

LES HUSSARDS NOIRS DE LA RÉPUBLIQUE ? UN QUESTIONNEMENT AUJOURD'HUI

Texte communiqué par

Claude BRETTE

Diplômé des Hautes Études en Pratiques Sociales
Docteur en Sciences de l'Éducation Université Lyon 2
Président de Soleil Foyers Ruraux 65
TARBES
Août 2012 Année

*« Nous allons à l'école pour acquérir l'instruction et l'éducation
qui feront de nous des hommes honnêtes, des citoyens éclairés »*

- extrait du cahier de morale d'un élève de 12 ans d'une école primaire publique française en 1928 -

[Introduction : Quel contexte](#)

[1^{ère} Partie : Contenu du cahier mensuel d'un élève de cours moyen \(1928-1929\)](#)

- Rédaction des textes officiels-
- Écrits typographies de la page de garde
- Écrits typographies recto page de garde et verso 4^{ème} de couverture
- Écrits typographies de la 4^{ème} de couverture

[2^{ème} partie : Extraits du contenu interne du cahier calligraphié par l'élève](#)

[3^{ème} partie : Contenu intégral du cahier de morale calligraphié par l'élève](#)

[Conclusion : Quelles dentellières républicaines pour le XXI^{ème} siècle ?](#)

Introduction : Quel contexte

« Il y a deux choses dans la méthode authentique de Socrate, telle que l'histoire nous la montre : la forme, qui est l'interrogation familière, le fond qui est la maïeutique, c'est-à-dire l'accouchement des esprits ; les esprits, selon Socrate portant en eux, sans le savoir, la vérité » Il peut être instructif, parfois, d'exhumer de vieux textes ! Cet extrait est attribué au philosophe Henri Marion (1849-1896), un des pères de la science de l'Éducation !

Confronté à un nouveau changement de domicile, l'auteur de ces lignes est confronté aux choix de la conservation ou non, au don, des ouvrages en sa possession. Chemin faisant, de nouvelles pistes se font jour pour laisser des traces pour le futur à l'aide du net. C'est pourquoi cette nouvelle contribution proposée sur le site de Patrick Robo m'apparaît opportune.

Lorsque l'on parle des « hussards noirs de la République » on manque souvent de références concrètes. En retrouvant les cahiers scolaires de mon père, cela a ravivé des questionnements permanents pour les défenseurs de la laïcité à la française. Le cœur de ce dossier est constitué par des textes relevés, *in extenso*, dans le cahier spécial de devoirs mensuels pendant l'année scolaire 1928-1929, année du cours moyen à cette époque. Mon père avait 13 ans, année de sa réussite au certificat... Il était entré à l'École Publique en 1921 à l'âge de cinq ans et demi car il était né début de l'année 1916.

En 1928 nous sommes éloignés de l'origine de l'instruction publique, des lois Ferry (1882), des lois de séparation des Églises et de l'État (1905). La France est encore profondément rurale. Singulièrement, dans cette région roannaise, les instituteurs publics avaient encore fort à faire pour concurrencer la mainmise de l'Église et des congrégations sur les institutions éducatives.

Dans des travaux précédents (cf. texte [Quelle Education Populaire au XXI^e siècle ?](#) sur le site de Patrick Robo) j'évoquais le catéchisme républicain des révolutionnaires de l'an II (1789). À noter qu'il s'agissait bien de travaux collectifs. Des études montrent que ces auteurs étaient de l'ordre de la centaine de "contributaires". Ils étaient d'origine géographique et sociale différentes.

Lorsque l'on effectue une recherche « catéchisme républicain », sur le net, on retrouve un dénommé Aristide Bodon, érudit, anarchiste, franc-maçon, libre penseur, décédé à 102 ans dans les années 1980. Il a commis **un catéchisme républicain en 1964 sous-titré : Confrontation objective de la pensée religieuse et la pensée rationaliste !** Cet homme est un contemporain de mon père. Ayant abordé les questions générales revenons au cas particulier.

I / Contenu du cahier mensuel (1928-1929)

Le report intégral ci-dessous est l'exacte reproduction des textes figurant sur la page de garde, le recto de la page de garde et le verso de la 4^{ème} de couverture, la 4^{ème} de couverture.

1/ Page de Garde

CAHIER SPÉCIAL DE DEVOIRS MENSUELS

Conforme à la circulaire ministérielle du 31 août 1887
- article 13 du Règlement (1) -

Réservé à l'élève..... Brette Marius
Né le..... 12 mars 1916
Entré à l'Ecole le.....1^{er} Octobre 1921
Sorti de l'Ecole le.....

N.B. Ce cahier est destiné à recevoir les devoirs pendant la durée complète des cours

- (1) Extrait de l'arrêté du 27 juillet 1882 : « Chaque élève, à son entrée à l'École recevra un cahier spécial qu'il devra conserver pendant toute la durée de sa scolarité. Le premier devoir de chaque mois, dans chaque ordre d'étude, sera écrit sur ce cahier par l'Élève, en classe et sans recours étranger de telle sorte que l'ensemble de ces devoirs permette de suivre la série des exercices et d'apprécier les progrès de l'élève d'année en année. Ce cahier restera déposé à l'École. »

COURS MOYEN

2 / Recto 1^{ère} page et verso 4^{ème} de couverture

RECOMMANDATIONS
adressées à l'élève qui reçoit le présent cahier

ENFANT !

Ce cahier vous est remis pour être le compagnon et le témoin de vos études durant tout le temps que vous passerez à l'école.

Tous les mois environ, vous y remplirez quelques pages seulement ; vous y écrirez le devoir que l'on vous aura donné à faire ; ce devoir, vous le ferez de votre mieux, en classe, sans vous faire aider de personne, de manière que ce soit bien votre propre travail, et non pas celui d'un camarade ou d'un maître. Et vous continuerez ainsi jusqu'à votre sortie de l'école, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de treize ans ou jusqu'à ce que vous ayez obtenu le certificat d'études.

A mesure que ce cahier se remplira vous aurez le plaisir de voir vous-même, en le feuilletant, les progrès que vous aurez faits ; on pourra mesurer d'un coup d'œil en comparant les dernières pages aux premières ; on verra si vous avez mérité de passer du **cours élémentaire** au **moyen**, et de celui-là **au cours supérieur**.

Ces devoirs mensuels ainsi réunis ne formeront ensemble qu'un bien petit volume. Cependant, ils seront en quelque sorte le résumé de toute votre enfance, l'histoire sommaire de vos six ou sept années d'études. Vous serez heureux d'emporter ce souvenir de votre école le jour où vous en sortirez pour n'y plus revenir ; vous garderez soigneusement ce modeste recueil, qui témoignera devant vous-même et devant tous, de ce que vous avez été dans votre jeune âge.

Enfant ! Faites en sorte de pouvoir un jour regarder cet abrégé de votre vie scolaire sans avoir à en rougir ! Il n'est pas indispensable pour cela que vous soyez un des premiers élèves de votre classe ; l'avantage de ce cahier, c'est précisément qu'il n'a pas pour but de vous comparer à vos camarades, mais de vous comparer successivement vous-même avec vous-même. Il ne s'agit pas de montrer si vous êtes plus intelligent, plus habile, plus instruit que tel ou tel autre élève, mais de bien montrer, chaque année, chaque mois, si vous êtes plus habile et plus instruit que vous l'étiez quelque temps auparavant, si vous avez tâché de valoir mieux aujourd'hui qu'hier, si vous tâcherez de valoir mieux encore demain qu'aujourd'hui.

Appliquez-vous, enfant ! Le cahier est à vos yeux, encore tout blanc, prêt à recevoir tout ce que vous saurez y mettre de bon, tout ce qui peut vous faire honneur et en même temps faire plaisir à vos parents et à vos maîtres : de belles pages d'écritures, de bonnes dictées, des devoirs soignés d'histoire et de géographie, de calcul. Appliquez-vous dès les premières pages ; si celles-là sont remplies à votre satisfaction, vous voudrez que les suivantes le soient mieux encore.

Faites toujours des efforts afin de faire toujours des progrès : c'est la loi de l'école parce que c'est la loi de la vie ; les hommes y sont soumis tout comme les enfants. Ce cahier vous aidera peut-être à vous le rappeler en vous invitant à vous examiner vous-même fréquemment.

Enfant ! Songez encore à ceci : On ne travaille pas pour soi seul dans ce monde, on travaille aussi pour les autres. Les petits-enfants eux-mêmes, sans y penser, travaillent pour leur pays car les bons écoliers feront les bons citoyens. Si vous employez bien vos jeunes années, si vous profitez sérieusement de tous les moyens d'instruction que la République prend soin d'offrir à tous ses enfants, vous pourrez rendre un jour à la patrie ce que la patrie a fait pour vous. La France a besoin de travailleurs et de gens de bien, vous serez un de ceux-là si vous vous y préparez dès maintenant. Ne perdez donc pas votre temps, vous n'en avez pas le droit ; le paresseux fait tort à lui-même sans doute, mais il fait tort à son pays.

Si vous traversez quelque moment de faiblesse et de découragement, enfant, ne vous laissez pas abattre, et pour reprendre courage, dites-vous tout bas à vous-même : non je ne veux pas être inutile sur terre, un ingrat envers ma famille, un ingrat envers la France. Je veux travailler, je veux devenir meilleur, non pas seulement parce que c'est mon intérêt, mais parce que c'est mon devoir.

3 / 4^{ème} de couverture

OBSERVATIONS

Le présent cahier est la propriété de l'élève, mais l'instituteur en a la garde tant que l'enfant reste à l'école ; il lui est remis définitivement à sa sortie de l'école.

Tout élève qui passe d'une école publique dans une autre doit emporter avec lui ce cahier qui lui sera demandé par l'instituteur au moment de son arrivée à l'école.

Chaque mois, au moment d'y inscrire le devoir indiqué par le maître, les cahiers sont distribués aux élèves ; puis aussitôt après, ils sont relevés et serrés soigneusement dans l'armoire-bibliothèque.

Le cahier est paginé ; sous aucun prétexte, aucune feuille n'en devra être détachée.

Il pourra y être ajouté, s'il en est besoin, quelques pages intercalaires ou supplémentaires, qui seront également datées et numérotées.

L'élève signera lisiblement en bas de chaque page et datera tous les devoirs sans exception.

L'instituteur corrigera chacun de ces devoirs et lui donnera une note. Toutes les annotations devront être faites avec une encre ou un crayon de couleur. Elles seront communiquées à l'élève.

L'inspecteur primaire, lors de l'inspection de la classe, visera les cahiers à la suite du dernier devoir inscrit.

AVIS IMPORTANT

Les dictées contenues dans ce cahier ne doivent jamais être des copies de dictées mises au net ; elles doivent être écrites en classe par l'élève sur ce cahier-même et rester telles que les élèves les a écrites.

II / Le contenu du cahier (écriture calligraphiée de l'élève)

Toutes les pages sont remarquablement calligraphiées, à la plume sergent major, encre violette. Les corrections du maître sont à l'encre rouge

Composition d'écriture
Composition d'arithmétique
Composition en orthographe
Composition française
Histoire
Géographie

Les évaluations ont eu lieu en Octobre, Novembre, Décembre, Février, Mars et Mai

Chaque tableau d'évaluation est joliment encadré et décoré d'où, sans doute, la note de Dessin

Comme on le constate ci-dessous les évaluations concernant la conduite, le travail et la morale sont conséquentes.

Compositions de mai 1929

Conduite :	7	Géographie :	9
Travail :	9	Histoire :	9
Devoirs :	9	Dessin :	8
Morale :	9	Sciences :	9
Lecture :	8	Éducation :	8
Écriture :	7	Récitation :	9
Orthographe :	5	Total :	115,5
Calcul :	9,5	Rang 1 ^{er} sur 13	

Le maître	L'élève	Les parents
Très bien comme travail Bavard et taquin comme conduite	Marius	Brette
M. Calmard		

III/ Cahier de morale - année scolaire 1928-1929 - (écriture calligraphiée par l'élève)

La Famille

La famille est la réunion des personnes qui vivent sous le même toit, partagent les mêmes peines, les mêmes joies.

Tous les membres de la famille sont solidaires. L'esprit et l'honneur de la famille doivent diriger les pensées et les actions de chacun d'eux. Rien n'est beau comme l'union et la concorde dans la famille.

Pensée

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée

Devoirs envers les parents

Nos parents nous ont habillés, nourris, entretenus et fait instruire. Bien souvent ils se sont imposés de dures privations. Nous leur devons ce que nous sommes.

En retour de tant de bienfaits nous devons les aimer, les respecter, leur obéir. Plus tard nous nous efforcerons de rendre leur vieillesse heureuse.

Devoirs envers les grands parents et les vieillards

Si nous avons le bonheur d'avoir nos grands-parents, ayons pour eux le plus grand respect et la plus grande tendresse

Nous reporterons ce respect sur tous les vieillards

Ainsi nous aurons mérité d'avoir une heureuse vieillesse.

Devoirs réciproques des frères et sœurs

Nos frères et nos sœurs sont nos premiers et nos meilleurs amis. Soyons polis, affectueux et indulgents pour eux. Sachons partager leurs peines et leurs plaisirs. Aidons-les sans être jaloux du bien qui peut leur arriver.

Les aînés doivent protéger les cadets et leur donner le bon exemple. Les plus jeunes doivent respect et obéissance aux plus âgés.

Cette bonne entente doit durer toute la vie

Rien n'est plus beau comme l'union dans la famille.

Bonnes résolutions

J'aimerai mes parents de tout mon cœur

Je les respecterai pendant toute ma vie

J'obéirai à leurs ordres et suivrai leurs conseils

Je serai le soutien de leur vieillesse

Si j'ai des frères et des sœurs je les aimerai

Je resterai ami avec eux pendant toute ma vie

Toute ma vie je m'efforcerai de faire honneur à ma famille

« Nos enfants se conduiront à notre égard comme nous nous serons conduits envers nos parents :

Tel père, tel fils »

« Le nom d'un père honoré de tous est une fortune pour les enfants »

« Pour les parents, la plus douce récompense est la bonne conduite de leurs enfants »

« Dans la vieillesse de vos parents souvenez-vous de votre enfance »

L'école. Les camarades.

L'école est une grande famille et nos camarades sont nos frères.

Nous devons donc les aimer, être polis, bienveillants et serviables à leur égard.

Aux petits nous devons le bon exemple et la protection de notre expérience.

Nous choisirons nos condisciples qui sont dans la misère ou le malheur, secourons-les si nous le pouvons, mais sans les humilier ni les froisser.

Gardons-nous de tourner en ridicule ceux qui ont des infirmités. Ne dénonçons jamais sans nécessité ceux qui ont commis une faute et ne soyons pas jaloux des avantages qu'ils peuvent avoir sur nous.

Devoirs de l'enfant à l'école

Nous allons à l'école pour acquérir l'instruction et l'éducation qui feront de nous des hommes honnêtes, des citoyens éclairés.

J'aimerai et je respecterai mon maître et je lui obéirai comme mes parents qu'il représente.

J'aimerai mes camarades comme j'aime mes frères et mes sœurs.

Après ma sortie de l'école je continuerai mon instruction

Devoirs des domestiques et des apprentis envers leurs maîtres.

Si, à ma sortie de l'école nous sommes placés comme domestiques ou comme apprentis nous devons être polis, respectueux et obéissants envers nos maîtres.

Nous devons prendre soin de leurs intérêts comme s'ils étaient les nôtres, ou ceux de nos parents, et surtout avoir la plus grande probité. Nous nous méfierons surtout de ceux qui cherchent à nous détourner de l'atelier en nous assurant qu'on peut arriver à l'aisance autrement que par le travail et l'économie.

Enfin, devenus ouvriers nous nous appliquerons soigneusement à notre besogne, comme si nous devions en retirer nous-mêmes tout le produit.

Devoirs des maîtres envers les serviteurs

Nos serviteurs sont nos semblables et nos frères. Regardons-les comme des amis et traitons-les avec douceur

Ne leur commandons que des choses justes et ne leur imposons pas un travail au-dessus de leurs forces.

Soyons indulgents pour leurs défauts et surtout donnons-leur le bon exemple.

« Les bons serviteurs font les bons maîtres les bons maîtres font les bons serviteurs »

Devoirs des patrons envers les ouvriers

Si un jour nous sommes patrons et que nous ayons des apprentis ou des ouvriers, nous les traiterons avec bonté et douceur. Pour savoir les commander et nous faire obéir avec autorité nous avons appris tous les détails de notre profession.

Nous serons consciencieux à leur égard en leur payant un salaire selon leur travail. Si nos bénéfices augmentent grâce au bon travail de nos ouvriers nous les récompenserons en les y associant.

La Patrie

La Patrie, c'est la terre de nos pères ; c'est le pays où nous mourrons. C'est le pays que nous aimons entre tous.

La Patrie nous élève et nous protège. Elle prendrait soin de nous si nous étions sans famille.

Notre Patrie c'est la France. Nous devons être fiers de notre Patrie, de ses beautés naturelles, de ses beaux monuments, de son rôle historique, de son passé glorieux.

Notre Patrie, c'est l'ensemble de tous les Français sans distinction de partis, de religions. Tous nous avons la même histoire, la même langue. Nous devons avoir les mêmes aspirations et la même volonté de faire notre patrie plus belle, plus riche, meilleure dans la Justice et la Fraternité.

Notre Patrie, la France

Notre Patrie la France est belle et glorieuse. C'est la Patrie du courage et des idées généreuses de Liberté de Fraternité et de Paix.

Elle a souvent versé son sang pour la défense des faibles et des opprimés.

En ce moment elle s'efforce d'instituer un Tribunal qui réglerait les différends entre les nations et empêcherait les guerres.

Notre patrie, c'est l'ensemble de tous les Français.

Le Patriotisme

La Patrie est une grande amitié. Notre premier devoir est donc d'aimer la France et tous les Français, parce que nous formons tous réunis une grande famille.

La Patrie est aussi une grande solidarité. Chacun y contracte une dette envers tous, et, tous envers chacun. Chacun doit travailler au bien de tous.

L'obéissance à la Loi

Dans notre République, la Loi est l'expression de la volonté nationale. Tout le monde lui doit obéissance : les riches comme les pauvres, les puissants comme les faibles. Sinon il n'y aurait pas de justice possible. Ce serait le règne de l'arbitraire, de l'inégalité et de la violence

Du devoir de payer l'impôt

L'impôt est la part contributive de chaque citoyen dans les dépenses de l'État

L'impôt est légitime, en l'acquittant nous ne faisons que payer les services rendus par l'État.

L'impôt est nécessaire. C'est grâce à lui que l'État peut garantir la sécurité du pays et assurer les services publics.

Mais il est juste que chacun paie selon ses moyens et sa fortune. Celui qui fraude l'État est un voleur. Il vole ses concitoyens en les obligeant à payer pour lui.

Le service militaire

La paix est un grand bienfait. Mas pour jouir de la paix, une nation doit toujours être prête à se défendre contre les agressions du dehors.

Nous ne devons pas oublier que périodiquement dans le passé, l'ennemi a voulu envahir notre pays. Aussi devons-nous, nous préparer dès notre jeune âge à bien servir notre pays en développant notre intelligence et nos muscles.

Il faut accepter joyeusement le service militaire. Celui qui cherche à s'y soustraire est un lâche.

La souveraineté nationale. Le suffrage universel

La souveraineté appartient au peuple qui nomme ses représentants par le suffrage universel. C'est un droit essentiel qui comprend de grands devoirs : 1^{er} devoir de voter ; 2^{ème} devoir de bien voter et pour cela il faut s'instruire, s'intéresser aux choses publiques, lire les journaux, assister aux réunions électorales.

Si par notre faute nous laissons nommer de mauvais représentants, nous souffrirons des mauvaises lois que ces hommes feront.

Un bon électeur doit être éclairé. Il doit voter pour des hommes justes, honnêtes, instruits. Il doit lire les journaux et assister aux réunions électorales.

Bonnes résolutions. Devoirs envers la Patrie

J'aimerai ma Patrie comme j'aime ma maison, mon village. Je tacherai par mon travail à sa grandeur.

J'obéirai à ses lois. Je respecterai sa justice.

Je ne vendrai jamais ma conscience d'électeur.

Je paierai l'impôt avec bonne humeur.

Je ne frauderai jamais l'État

J'aimerai la liberté et l'égalité pour tous les citoyens

Je vivrai en frère avec tous mes compatriotes

L'Être humain. Le corps et l'âme

Quand je reçois un coup de bâton sur le bras, j'éprouve une vive douleur, qui est toute physique : c'est une partie visible de mon corps qui souffre.

Quand je vois un orphelin pleurer la mort de son père sans voir mal nulle part, je souffre et je pleure avec lui... C'est ma sensibilité intime, celle de mon intelligence, de mon âme invisible qui me fait souffrir.

L'âme est la partie raisonnable de notre être par laquelle nous pensons, nous sentons nous voulons.

C'est l'âme qui nous rend supérieur aux animaux ; les animaux possèdent l'instinct. Certains de leurs instincts sont bien supérieurs à nos facultés organiques. Mais les animaux n'inventent rien, ne perfectionnent rien. Tandis que l'homme transforme le Monde grâce aux découvertes de son âme librement intelligente.

Devoirs envers le corps

Le corps et l'âme sont solidaires. Si le corps meurt, l'âme disparaît. Si le corps est malade, l'âme souffre.

Si le corps est faible, débile, il ne peut exécuter les volontés de l'âme car le corps est le serviteur de l'âme.

Nous devons à notre corps une bonne santé. La santé se conserve ou s'améliore par l'hygiène et la propreté.

La vigueur du corps s'entretient et se développe par le travail, la vie au grand air, la gymnastique.

En conclusion :

Quelles dentellières républicaines pour le XXI^{ème} siècle ?

En effectuant une analyse rapide des mots « clés » des textes contenus dans ces cahiers, soit « dictés » par l'institution, soit calligraphiés par l'élève on voit apparaître :

- en premier lieu tout ce qui touche à la question du **devoir et de l'amour**,
- en second lieu, le **respect, instruction et l'obéissance**
- en troisième place, le **travail, l'intelligence et l'honneur**

Au final des **qualitatifs profondément humanistes**.
En filigrane on note les notions de **mérite et de progrès**.

Guy Avanzini dans ses cours proposait toujours un débat épistémologique entre la Science de l'Éducation et les Sciences de l'Éducation. L'instruction, l'éducation nécessitent une réflexion propre car la science de l'éducation articule la forme et le fond chers à Socrate afin de trouver le sens de tout acte éducatif. Les sciences de l'éducation se justifient de plus en plus par la complexité des recherches à effectuer sur l'inné et l'acquis, l'imprégnation et le cognitif, l'observation et la réflexion... qui font appel à d'autres sciences (neurologie, linguistique...)

A l'image des « Hussards noirs de la 3^{ème} République, quels principes (amour, respect, droits et devoirs...) à mettre en œuvre pour transcender celles et ceux qui acceptent la noble mission d'instruire et d'éduquer ?

Pour cela :

- Quels espaces à combler entre la prévention de l'échec et le "sélectionnisme" élitiste ?
- Comment faire monter le niveau sans accroître les écarts ?
- Comment mesurer la nécessaire contradiction sur la forme entre volontarisme, détermination d'un part et libération et laisser-faire d'autre part ?
- Comment dépasser les conflits potentiels entre ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas ?
- Comment dépasser les communautarismes pour poursuivre l'entrée dans l'universalisme et les principes liés à la laïcité qui nous est chère ?

Au-delà des contenus, des formations, des méthodes pédagogiques, des modèles institutionnels il convient de réaffirmer la finalité de tout acte d'instruction : **Former des hommes et des femmes libres et égaux et pour cela redonner une fierté à celles et ceux qui entrent dans le monde de l'Éducation.**

Les Hussards noirs de la République sont nés au début du XX^{ème} siècle, avant la guerre de 1914-1918. A cette époque le service militaire de conscription avait tout son sens. Il fallait préparer les citoyens à reprendre l'Alsace et la Lorraine perdues à la guerre de 1870. Nous étions en pleine affaire Dreyfus. La bataille pour la séparation des Églises et de l'État faisait rage et allait aboutir à la promulgation de la loi de 1905.

En ce début du XXI^{ème} siècle il n'y a plus de service militaire de conscription. Les relations entre les chrétiens et les tenants de la laïcité se sont apaisées. Pour autant sous les effets de la mondialisation, entre autre, on voit apparaître des communautarismes, la montée en puissance des incivilités, la négation du progrès et même l'apologie de formes de croyances obscurantistes, la négation de la démocratie républicaine... Difficile de parler de « Hussards noirs » de la République dans de telles conditions.

Par ailleurs le monde enseignant s'est féminisé. Nous sommes loin du machisme politique ambiant du début du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui ne convient-il pas de rechercher un nouvel aphorisme ? Pour cela regardons du côté de l'artisanat où l'on valorise la valeur d'une femme, d'un homme à ce qu'il fait autant à ce qu'il est !

De plus en plus les enseignants sont contraints de « faire dans la dentelle » pour faire passer leur savoir, leur savoir-être. « *La dentelle réalisée à la main est devenue un produit de luxe que ne peuvent s'offrir les amateurs peu fortunés qu'en apprenant à les réaliser eux-mêmes* ». N'est-ce pas le cas pour l'ensemble des personnels de l'Éducation ?

Alors pourquoi ne pas parler « des dentellières républicaines » Elles et eux ont du talent, de l'imagination pour créer et montrer leur savoir-faire. Chemin faisant cette approche « artisanale » redonnerait sens à des orientations dans des secteurs socioprofessionnels plus « manuels » !

Comme les « Hussards Noirs » de la République, les « Dentellières de la République » sont porteurs de valeurs et de principes laïques contenus dans le symbole qui orne nos écoles françaises : Liberté-Égalité-Fraternité..

« Nous allons à l'école pour acquérir l'instruction et l'éducation qui feront de nous des femmes et des hommes honnêtes, des citoyennes et des citoyens éclairés »

Éléments bibliographiques

Pour resituer les propos contenus dans ce témoignage je signale quelques ouvrages et revues commentés qui ont accompagné ce travail.

Pierre BANCILLON, *Ma vie (1881-1974) une vie inattendue*, Marseille, imprimerie A. Robert, 1974, 242p.

(Pierre Bancillon, « Hussard noir » dans les années 1900, qui terminera sa carrière comme inspecteur d'académie en 1941. Le profil de la « méritocratie » républicaine au début du XXème siècle)

Claude BRETTE, Marius BRETTE, *Une vie, une guerre, pour la paix et pour l'espoir*, Ambierle, CREMAT, 1992, 26p

(Es-ce cet apprentissage scolaire qui a permis à mon père de tenir un carnet de route pendant la « drôle de guerre (1^{er} septembre 1939 - 23 juillet 1940) ?)

Louis MALASSIS 1918-2007), *La longue marche des paysans français*, Paris, Fayard, 2001, 408p.

(Louis Malassis a débuté sa carrière dans une ferme bretonne pour terminer comme éminent professeur de l'enseignement supérieur. Un témoignage sur la ruralité des années 1930.)

Michel ONFRAY, *Traité d'athéologie*, Paris, Grasset, 2005, 286p

(Michel Onfray tente de redonner force et vigueur à l'athéisme de façon épistémologique « *Les trois monothéismes...partagent une série de mépris identiques : haine de la raison et de l'intelligence... judaïsme, christianisme et islam défendent : la foi et la croyance, l'obéissance et la soumission...* »

Henri PENA-RUIZ, *Grandes légendes de la pensée*, Paris, J'ai lu, 2010, 192p.

(Cet auteur nous invite, comme dans une conversation entre amis, à réfléchir sur les conquêtes de la culture et de la technologie, le bonheur illusoire ou la paralysie de l'indifférence)

Revue BINET SIMON, 16, quai Claude Bernard, 69007 Lyon. Puis Ed. Erès, 19, rue Gustave Courbet 31400 Toulouse

- « *Du rôle de l'École* » N°IV-1983
 - o Éloge de la Culture scolaire Charles HADJI
- « *Un centenaire de la science aux sciences de l'éducation* » N°IV 1984
 - o Henri Marion et la « méthode active à l'École Populaire »
- « *École de demain ou École d'hier* » III-1985
 - o La mutation, Guy AVANZINI
- « *École, Politique et Instruction civique* » N° III-1990
 - o La Révolution Française et l'Instruction Publique, Roland SAUSSAC
 - o Conclusion, Alain MOUGNIOTTE

La revue BINET SIMON existe depuis 1918 sous l'intitulé « Société Alfred Binet » puis sous l'impulsion du professeur Léon Husson de la faculté des lettres de Lyon en 1962 « Société Alfred Binet et Théodore Simon ». Actuellement présidée par Guy Avanzini professeur émérite Lyon 2. « Elle a pour objet la recherche sur l'évolution physique, intellectuelle et morale de l'enfant ainsi que sur les méthodes et procédés d'éducation »

Guy Avanzini est un professeur en Sciences de l'Éducation qui marqué son temps Il est un spécialiste de l'histoire des idées pédagogiques et de la philosophie de l'Éducation.

DÉBUT

site <http://probo.free.fr>